



Association Culturelle des Amis du Château

Siège social: 13 rue des Buissons - 62360 - CONDETTE

Tél.: 06 80 94 17 22 Mail: acac62360@gmail.com

Site: www.acac-condette.e-monsite.com

CONVOCAION à l' Assemblée Générale Ordinaire 2022

Chers amis,

Nous savons que tous ceux qui le peuvent auront à coeur de renouer le contact avec
l'Association Culturelle des Amis du Château.

Nous sommes heureux de vous inviter à participer à l' Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le

mercredi 7 décembre 2022 à 17h00 dans la salle du Petit Bois

Nous vous rappelons que **seuls les membres adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2022 peuvent participer aux votes.**

Au regard des statuts, la **cotisation pour 2023** sera **réglée au trésorier** au plus tard le **7 décembre 2022.**

Le Comité a décidé son **augmentation** de 5€(**30€** pour 2023,soit, **déduction faite du rescrit fiscal: 10,20€** au lieu de 8,5€)

La carte d'adhérent pour l'année 2023 sera distribuée dès que possible.

Vous disposez dans l'envoi présent du matériel nécessaire à l' évaluation du résultat de l'année écoulée pour compléter le bulletin des différents votes.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1 - Lettre aux adhérents | 4 - Agenda provisoire pour 2023 |
| 2 - Convocation | 5 - Bulletin de candidature au Comité |
| 3 - Bulletin d'adhésion ou réadhésion pour l'année 2023 | 6 - Procuration |

Nous comptons vraiment sur votre amicale **participation** comme sur **le règlement de votre cotisation, si vous n'avez pas encore eu l'occasion de l'envoyer à notre trésorier.**

Ces sollicitations sont indispensables à la vie de votre association.

Nous vous prions d'agréer, chers amis, nos plus amicales salutations ainsi que nos remerciements pour la confiance témoignée.

Fait à Condette, le 12 /11/2022

La Présidente, Monique LONGUET

La Secrétaire, Chantal ALLARD

*PS: En cas de **non renouvellement de votre adhésion**, soyez aimable de nous le faire savoir par courrier postal, téléphone ou courriel afin que nous ne vous importunions plus avec nos rappels.*

Sans manifestation - pendant 2 années consécutives - de votre intérêt pour l'ACAC, vous ne recevrez plus d'information sur ses activités, conformément aux statuts de l'ACAC.

Cotisation 2023 à l'Association Culturelle des Amis du Château : **30,00 € par adhérent.** Pour recevoir les courriers associatifs par voie postale, **en plus des courriels, ajouter un supplément de 10€** à votre cotisation.

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACAC , **envoyé uniquement à:**

Marc NEUVILLE – 7 sentier camp Louis – 62360 CONDETTE